

ICOMOS

conseil international des monuments et des sites

Nouveau guide sur le rétablissement du patrimoine endommagé

Communiqué de presse

13 février 2024

Les pertes et les dommages causés au patrimoine culturel par les désastres et les conflits peuvent provoquer ou exacerber les traumatismes personnels comme sociaux. Souvent, cela constitue le premier élément déclencheur qui pousse à reconstruire des lieux patrimoniaux endommagés ou détruits.

Cette nouvelle publication de l'ICOMOS et de l'ICCROM - *Guidance on Post-Disaster and Post-Conflict Recovery and Reconstruction for Heritage Places of Cultural Significance and World Heritage Cultural Properties* - est destinée aux experts travaillant dans le domaine de la conservation du patrimoine. Le document fournit un cadre qui permet de soutenir et mener à bien le rétablissement des lieux patrimoniaux et permet ainsi d'accepter et de surmonter le traumatisme associé à la destruction et à la perte.

Grâce à ce guide, les acteurs concernés par la destruction de lieux patrimoniaux d'importance culturelle pourront mettre en place des processus décisionnels solides pour le rétablissement et la reconstruction. Il définit un cadre qui permet de prendre des décisions approfondies, informées et participatives en matière de réhabilitation. L'intégration du rétablissement des lieux patrimoniaux endommagés dans les processus généraux de rétablissement est cruciale pour un rétablissement sain et durable post-événement. L'ICOMOS et l'ICCROM espèrent que cette publication soutiendra les communautés affectées et aidera les personnes à reconstruire une cohésion sociale, à renforcer la résilience et à créer les conditions pour un développement durable.

Téléchargez gratuitement la nouvelle publication [ICI](#).

Le Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS) est une organisation internationale non gouvernementale, à but non lucratif, qui s'engage à promouvoir la conservation, la protection, l'utilisation et la mise en valeur du patrimoine culturel mondial. Avec plus de 11 000 membres, plus de 100 comités nationaux, 30 comités scientifiques internationaux et plusieurs groupes de travail, l'ICOMOS a construit un cadre philosophique, doctrinal et managérial solide pour la conservation durable du patrimoine dans le monde. En tant qu'organe consultatif officiel du Comité du patrimoine mondial pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'ICOMOS évalue les propositions d'inscription et donne des conseils sur l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

www.icomos.org

Le Centre International d'Études pour la Conservation et la Restauration de Biens Culturels (ICCROM) est une organisation intergouvernementale au service de ses États membres qui promeut la conservation du patrimoine culturel sous toutes ses formes et dans le monde entier. Depuis plus de soixante ans, l'ICCROM s'est associé à ses États membres afin de les soutenir dans la sauvegarde de leur patrimoine, à l'intérieur comme à l'extérieur de leurs frontières. Travaillant aux niveaux international et gouvernemental, avec des institutions et des professionnels sur le terrain, l'organisation engage et informe les nouvelles générations de professionnels et le grand public intéressés par le patrimoine.

<https://www.iccrom.org/>

L'**ICCROM-Sharjah** est un centre de conservation régional fondé par l'ICCROM et le gouvernement de l'Émirat de Sharjah, aux Émirats arabes unis, où il est basé depuis sa création en 2012. L'ICCROM-Sharjah s'inscrit dans la continuité du programme ATHAR de l'ICCROM, lancé en 2004, qui vise à protéger le patrimoine culturel dans la région arabe et à élargir l'accès, l'appréciation et la compréhension de sa riche histoire.